

# Compostage en pied d'immeuble

De l'individuel au collectif...

Engagé depuis 2007 dans une politique de promotion du compostage individuel, le Parc a proposé en 2010 de venir en aide aux résidences collectives souhaitant appliquer le compostage en pied d'immeuble, en partenariat avec la Communauté de communes de l'aire cantilienne qui lançait dans le même temps la mise en place de la redevance incitative pour l'enlèvement des déchets ménagers.

## Objectifs

- . Offrir la possibilité aux résidences collectives de composter
- . Participer à la politique de prévention des déchets aux côtés des syndicats et des Communautés de communes
- . Créer du lien social
- . Sensibiliser les habitants aux pratiques éco-citoyennes



## Descriptif du projet

Pour les premières opérations pilotes, le Parc naturel régional Oise - Pays de France s'engage aux côtés de ses communautés de communes à :

- . Assurer le montage de l'opération : prise de contact avec les bailleurs sociaux, les copropriétés, les syndicats, élaboration des conventions...
- . Informer et sensibiliser les habitants
- . Recruter et former les guides composteurs, habitants bénévoles formés au compostage et responsables du suivi des sites
- . Fournir le matériel nécessaire (composteurs, bio seaux, documents de communication...) et installer les sites de compostage
- . Animer et accompagner la résidence pendant au moins un an



Trois résidences sont actuellement équipées et accompagnées par le Parc. La première, inaugurée en 2010, a vu ses déchets diminuer de plus d'une tonne. Le compost a été valorisé au sein des espaces verts de la résidence

## Partenaires



## Contact

Véronique BOZZO,  
Chargée de mission environnement  
v.bozzo@parc-oise-paysdefrance.fr



Projets partagés,  
territoires vivants